



Police

Le Service d'Appui Canin



Le Service d'Appui Canin fait partie de la Direction Générale de la Police Administrative de la Police Fédérale et assure l'appui de missions de police par la mise à disposition de teams canins spécialisés.

ORGANISATION

Ce service est composé d'un pilier opérationnel et d'un pilier formation :

- Le pilier opérationnel envoie des teams canins spécialisés sur le terrain à la demande des autorités judiciaires ainsi que des services de la Police Locale ou Fédérale.
- Le pilier formation s'occupe de la formation de tous les chiens et maîtres-chiens de la Police Fédérale. Un appui est également fourni à la Police Locale, via les écoles de police provinciales, pour la formation de chiens et maîtres-chiens de patrouille.

Le Service d'Appui Canin a été créé en 1968. Avec les années, le service a acquis une expérience approfondie dans la formation mais également dans le travail avec chiens de police. Tant les écoles de police provinciales que les services de Police Locale et Fédérale peuvent faire appel aux connaissances de ce service en la matière.

Pour l'instant, la Police Fédérale dispose d'environ quatre-vingts teams canins spécialisés. La moitié des chiens fait partie du Service d'Appui Canin et le reste des teams canins est actif au sein d'autres services de la Police Fédérale tels que les Unités Spéciales, la Police des Chemins de Fer et la Police de la Navigation.

SPÉCIALISATIONS

Chaque team canin (chien + maître-chien) formé par le Service d'Appui Canin peut se spécialiser dans une discipline particulière.

Au Service d'Appui Canin

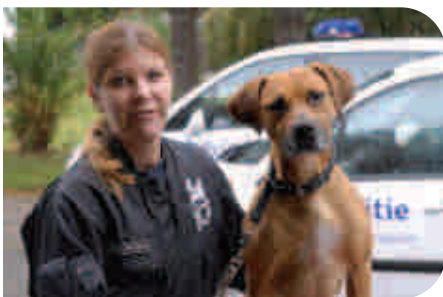
- **Chien pisteur :**
Est engagé pour la recherche de per-

sonnes vivantes (p.ex. disparitions inquiétantes ou criminels en fuite) au moyen de différentes techniques et pour la recherche d'objets porteurs d'odeur humaine.

- **Chien drogues passif :**
Recherche des produits stupéfiants illégaux sur des personnes et s'assied devant la personne lorsqu'il détecte une odeur suspecte.
- **Chien drogues actif :**
Recherche des produits stupéfiants dans les lieux ouverts ou fermés ainsi que dans les véhicules. Il aboie lorsqu'il détecte de la drogue ou son odeur.
- **Chien restes humains :**
Est engagé pour la recherche de personnes qui seraient décédées depuis plus de 72 heures, de liquides physiologiques et de sang.
- **Chien détecteur de foyer d'incendie :**
Est engagé pour la recherche de produits accélérateurs lors d'incendies présumés d'origine criminelle.

Dans les autres services de police

- **Chien de patrouille :**
Chien polyvalent qui est engagé dans le cadre de missions de police de base orientées vers la population. Cette discipline se retrouve au niveau de la Police Locale mais aussi à la Police de la Navigation et la Police des Chemins de Fer.
- **Chien explosifs :**
Recherche des produits explosifs, munitions et armes. Ce chien fait partie des Unités Spéciales.





Police

Le Service d'Appui Canin



- **Chien d'attaque :**
Est engagé lors d'interventions des Unités Spéciales afin de neutraliser des personnes très dangereuses.
- **Chien contrôle de la migration :**
Est engagé pour la recherche d'illégaux dans des bâtiments ou dans de grands moyens de transport. Il fait partie de la Police de la Navigation.

ACHAT ET FORMATION DU CHIEN

En principe, tous les chiens entre 9 mois et 2 ans peuvent entrer en ligne de compte pour une formation au Service d'Appui Canin. Lors de l'achat, une attention particulière est cependant portée sur certaines caractéristiques telles que le comportement social et le courage mais aussi sur certains instincts et talents spéciaux tels que la recherche et le rapport d'objets.

Avant d'acheter définitivement un chien, celui-ci est observé dans le moindre détail et évalué. Si le chien reçoit une évaluation positive, il doit encore subir un examen médical au Service Vétérinaire de la Police Fédérale avant que la procédure définitive d'achat ne puisse être lancée.

Après cela, le chien commence sa formation chez un formateur et la complètera chez son maître-chien. La formation d'un team canin dure de 6 mois à un an selon la spécialisation. Ces formations ont lieu sur le site de Neerhespen mais aussi à l'extérieur.

LOGEMENT ET TRANSPORT DU CHIEN

La Police Fédérale veille à ce que chaque maître-chien puisse, à domicile, prendre soin de son chien et l'accueillir dans un chenil. Grâce à cela, chaque équipe forme un duo soudé et peut, jour après jour, effectuer un travail magnifique.

Pour le transport des chiens, les maîtres-chiens disposent d'un véhicule d'intervention spécialement équipé avec notamment cage de transport, connexion radio et téléphonique.

COLLABORATION INTERNATIONALE

Le Service d'Appui Canin entretient des contacts étroits avec différents pays tels que les Pays-Bas, la France, l'Allemagne, la Suisse, la Pologne, ... Cela permet d'échanger des connaissances et informations, d'analyser de nouvelles techniques et méthodes d'entraînement mais aussi d'examiner et évaluer différentes spécialisations canines.

Tout d'abord, cette collaboration a pour objectif de pouvoir harmoniser encore plus l'engagement des teams canins spécialisés avec la demande concrète des autorités judiciaires ainsi que des services de Police Locale et Fédérale. Ensuite, cette collaboration permet de toujours améliorer la qualité des teams canins spécialisés.

QUELQUES RÉSULTATS RÉCENTS

En 2006, les chiens du Service d'Appui Canin ont été engagés 3 268 fois sur le terrain, soit environ 9 interventions par jour.

- Les chiens pisteurs ont retrouvé 69 personnes disparues (disparitions inquiétantes) ainsi que 73 criminels.
- Les deux chiens drogues passifs ont, quant à eux, détecté 1 137 personnes en possession de drogues.
- Les chiens drogues actifs ont retrouvé environ 22 000 pilules XTC et 23 000 plants de marijuana.
- Les chiens détecteurs de foyer d'incendie ont été engagés dans le cadre de 268 incendies suspects. A 170 reprises, ils ont pu indiquer la présence de produits accélérants.
- Les chiens restes humains ont exécuté 44 interventions qui ont permis de retrouver 5 personnes décédées.

